



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE 1/2

CE CONTRAT DOIT ÊTRE TRANSMIS AVANT TOUTE INSCRIPTION DÉFINITIVE ET TOUT RÈGLEMENT DE FRAIS DANS LE CAS OÙ LE STAGIAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE QUI ENTREPREND LA FORMATION À TITRE INDIVIDUEL ET À SES FRAIS (ARTICLE L 6353-3 À 8 DU CODE DU TRAVAIL MODIFIÉ PAR LOI N°2018-771 D 05/092018)

1 LE STAGIAIRE BÉNÉFICIAIRE

Nom, prénom du cocontractant :

Adresse du cocontractant :

Date et lieux de naissance :

Métier ou poste occupé :

OU Statut : Recherche d'emploi - Reconversion professionnelle - Création d'entreprise

2 L'ORGANISME DE FORMATION

Nom : LECLUZE JULIE

Adresse : 10 rue Joséphine San Vicens 66330 CABESTANY

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76660225966 auprès du Préfet de Région de l'Occitanie.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 524171196

3 OBJET

Le présent contrat a pour but de définir les modalités de formations professionnelles en ligne et en présentiel pour le bénéficiaire, financées par le compte personnel de formation CPF.

4 DESCRIPTION DE LA FORMATION

Intitulé de la formation :

Durée de la formation : Du...../...../..... au/...../.....

Modalité de la formation : En ligne En Présentiel

Objectifs pédagogiques : Se référer à votre dossier CPF disponible dans votre espace personnel CPF sur Mon Compte Formation.

Modalités d'évaluation : Se référer à votre dossier cpf disponible dans votre espace personnel cpf sur mon compte formation voir également le programme de formation téléchargeable sur notre site <http://www.julinails.fr>

Les diplômes, titres et références des personnes chargées de la formation sont téléchargeables dans la page "Notre Équipe" de notre site internet <http://www.julinails.fr>

5 MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le règlement de cette formation sera effectué par le compte personnel de formation (cpf) du bénéficiaire via la caisse des dépôts et consignation , conformément aux dispositions légales en vigueur. L'organisme de formation s'engage à accompagner le bénéficiaire dans les démarches administratives liées à l'utilisation de son cpf .

6 MODALITÉS ADMINISTRATIVES :

- Le bénéficiaire s'engage à fournir tous les documents nécessaires à l'inscription à la formation et à l'utilisation de son CPF.
 - L'organisme de formation s'engage à transmettre au bénéficiaire toutes les informations relatives à la formation, y compris les identifiants de connexion à la plateforme en ligne.
 - Le bénéficiaire s'engage à respecter les conditions d'utilisation de la plateforme en ligne et à suivre assidûment la formation.
 - SANCTION DE LA FORMATION
 - Une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Le passage aux évaluations de la certification est compris.



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2/2

CE CONTRAT DOIT ÊTRE TRANSMIS AVANT TOUTE INSCRIPTION DÉFINITIVE ET TOUT RÈGLEMENT DE FRAIS DANS LE CAS OÙ LE STAGIAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE QUI ENTREPREND LA FORMATION À TITRE INDIVIDUEL ET À SES FRAIS (ARTICLE L 6353-3 À 8 DU CODE DU TRAVAIL MODIFIÉ PAR LOI N°2018-771 DU 05/092018)

7 CONFIDENTIALITÉ

- Les parties s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre de ce contrat de formation, conformément aux dispositions légales en vigueur.

8 DURÉE ET RÉSILIATION

- Ce contrat de formation prend effet à la date de signature et reste en vigueur jusqu'à la fin de formation la. En cas de non-respect des obligations contractuelles par l'une des parties, ce contrat pourra être résilié de plein droit, conformément aux dispositions légales en vigueur.
- A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.
- Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-20-12 du Code de la consommation) pour les contrats conclus - à distance - et les contrats conclus « hors établissement ».
- Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire

9 LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Ce contrat est régi par la loi en vigueur dans le pays [Pays] et tout litige relatif à ce contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de perpignan.

Fait en deux exemplaires

À : Le:

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" ainsi que votre nom et prénom.



.....

Organisme de formation lecluze julie

